

VALLEROY AUX SAULES

Lundi 2 août 2024

Valleroy-Rancourt-Madecourt

12 kms-10 participants

	Blason	<i>Écartelé : au 1^{er} d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, au 2^e d'azur à deux fasces ondulées d'argent, au 3^e d'azur à une volute de crosse d'argent, au 4^e d'or à un saule arraché au naturel²³.</i>
Détails	Le premier est aux armes de la Lorraine, les fasces sont pour le Madon qui arrose la commune, saint Brice, patron de la paroisse locale, qui fut évêque de Tours est évoqué par la crosse et le nom de la commune par le saule. Adopté le 28 février 2022.	





Eglise St Brice de Valleroy

Au spirituel, Valleroy-aux-Saules était annexe d'[Hagécourt](#), où le droit de patronage appartenait au chapitre de Remiremont. L'église tombant en ruine au début du XVII^e siècle, les seigneurs firent bâtir une chapelle dans le village et l'évêque de Toul donna, en 1628, l'autorisation d'y célébrer le service paroissial. [Maroncourt](#), où il y avait un oratoire dédié à [saint Éloi](#), dépendait de Valleroy-aux-Saules¹⁷.

Histoire de Valleroy aux Saules

Le toponyme Walefridocurt serait attesté au Xe siècle dans les textes. La seigneurie de Valleroy fut donnée le 24 février 1599, avec celle de Madecourt, par le duc de Lorraine, à Jean des Porcellets de Maillane. La commune faisait partie de la mairie de Velotte. Elle relevait du bailliage de Darney.

Une famille noble, les « de Baillivy » a longtemps été propriétaire de la seigneurie de Valleroy, de Madecourt, d'Hagécourt et de Maroncourt. Ce n'est qu'en 1670, qu'Henri de Baillivy, devient seigneur des quatre villages de par son mariage avec Elisabeth de Voillot, dame de Valleroy, Madecourt, Maroncourt et Hagécourt. Jean-Baptiste de Baillivy, petit-fils d'Henri de Baillivy, fils de Charles-Henri de Baillivy et de Marie-Anne de Vincey, il va se faire connaître par son implication importante dans l'apparition de la Franc-maçonnerie à Mirecourt. Il était chevalier, né à Valleroy le 11 février 1731. On sait qu'il a été vénérable de la première loge maçonnique de Mirecourt fondée vers 1750 portant le titre distinctif « Saint-Jean le Parfait Désintéressement » laquelle loge périclita sans que l'on sache pourquoi. Mais elle fut remise en fonction en 1768 et les refondateurs durent demander à Jean-Baptiste de Baillivy, qui entre-temps était devenu vénérable d'une loge maçonnique inconnue à Charmes, qu'il leur fournisse les rituels et objets symboliques perdus¹⁶.

De 1790 au 19 vendémiaire an X, Valleroy-aux-Saules a fait partie du canton de Mirecourt, puis du canton de Vittel après l'an X. Une ordonnance du 24 février 1830 rattache la commune à son chef-lieu de canton primitif.

La mairie et l'école ont été construites en 1855.

L'école communale a fermé ses portes en septembre 2007 .

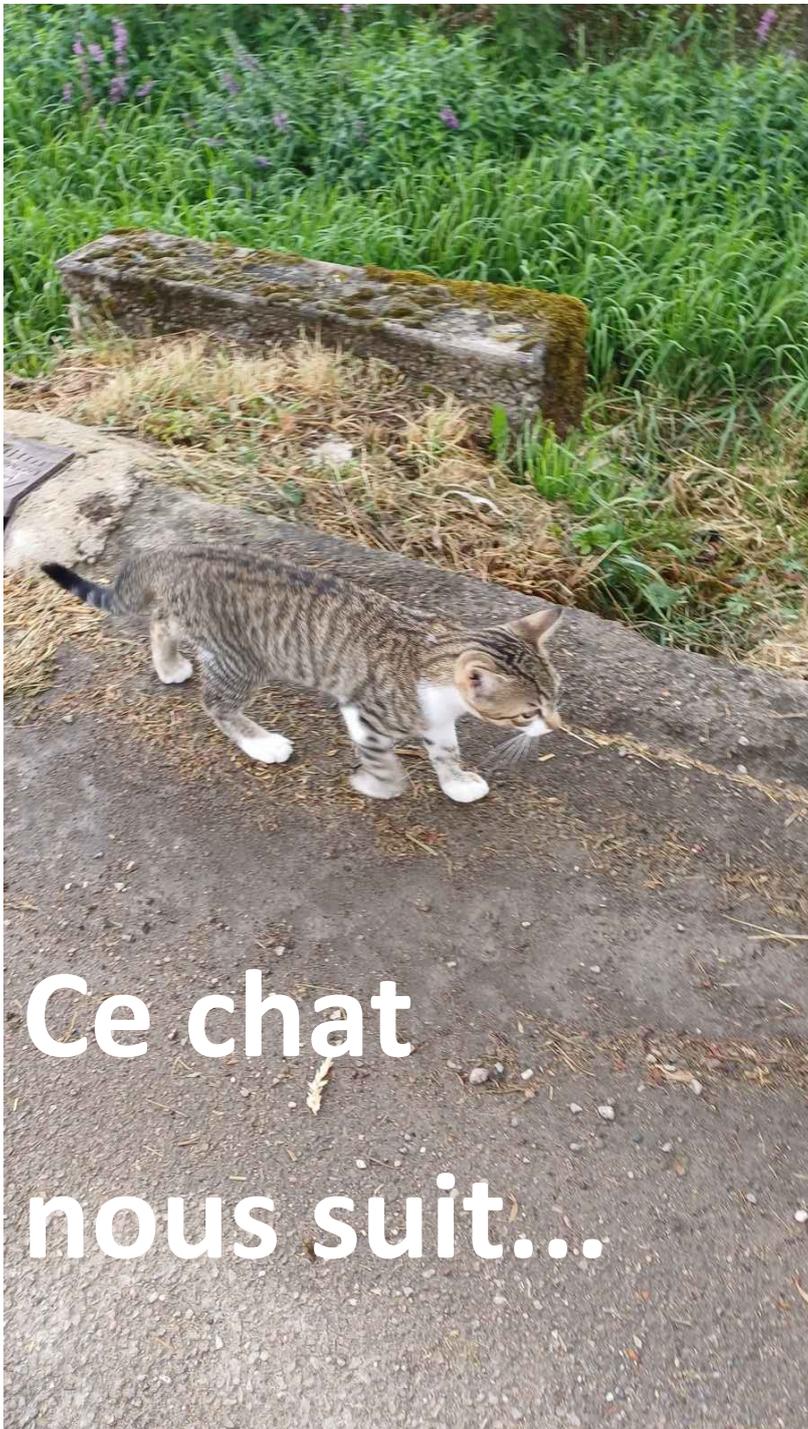


















Eglise Ste Menne de Madecourt édifiée en 1870

Histoire de Madecourt

La première mention du nom de Madecourt (Matulant) daterait de 1109. Au XIIe siècle le toponyme est attesté.

Les seigneurs de Valleroy-aux-Saules étaient seigneurs de Madecourt. Le 24 février 1599, Jean des Porcelets donna ses réversales à Charles III, duc de Lorraine, à cause de la donation que le duc lui avait faite des hautes justices et villages de Valleroy et Madecourt. D'autres réversales sont faites en 1663 par Jean-Marie Voili, de Valleroy, et regardent la commune de Madecourt.

Sous l'Ancien Régime, Madecourt faisait partie de la mairie de Velotte et relevait du bailliage de Darney. Au spirituel, Madecourt dépendait de la paroisse de Rancourt, où les bénédictins du Saint-Mont avaient droit de collation.

De 1790 à l'an IX, Madecourt a fait partie du canton de Valfroicourt. Aujourd'hui Madecourt est située dans l'arrondissement de Neufchâteau et le canton de Mirecourt¹⁵.





MERCI Philippe









Le calabassier, *Crescentia cujete* est un arbre tropical de la famille des Bignoniacées. L'arbre à calabasses est originaire des régions tropicales de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, il est très commun dans les Antilles françaises. Introduit dans un grand nombre de régions tropicales, il est parfois considéré comme invasif. *Crescentia cujete* n'est pas rustique en France métropolitaine, sauf en zone méditerranéenne très protégée où il ne gèle pas du tout.



